

MUT INFO

n°62



« *Notre histoire...*
120 ans déjà ! »

MUTUELLES
GRUPE
LA DÉPÊCHE
DU MIDI
www.mutuelle-depeche.fr

EDITO

120 ANS... DÉJÀ !

Nous éprouvons une grande émotion et satisfaction devant le chemin parcouru par notre mutuelle en 120 ans. Une histoire de 120 ans grâce à ceux qui ont choisi de s'investir et de s'impliquer pour apporter à tous les salariés du groupe et leur famille les meilleures conditions possibles pour une meilleure santé avec des prestations de qualité.

Nous adressons notre plus grand respect à nos prédécesseurs qui ont su s'unir et travailler dans un esprit mutualiste.

Cette histoire au long court a été rendue possible grâce à la confiance que nous a témoignée la Direction Générale de La Dépêche du Midi et l'ensemble des partenaires sociaux. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Nous sommes encore heureux aujourd'hui de porter et de véhiculer les valeurs qui ont survécu aux épreuves du temps. L'humanisme, la solidarité et l'égalité intergénérationnelle.

La force de notre mutuelle est son sérieux, sa rigueur de gestion, ses prestations de qualités dans le domaine de la santé et de la prévention avec une relation de proximité forte qui est mise en avant par nos adhérents.

Nous devons rester fidèles à nos valeurs tout en étant attentifs car le monde de la mutualité change. Nous devons rester fiers de notre groupe de presse qui a su progresser, s'adapter et évoluer avec son temps. Faisons de même avec notre mutuelle et répondons aux besoins d'aujourd'hui et aux enjeux de demain.

Les mutuelles ne doivent pas faire que du remboursement, nous devons anticiper, accompagner, accentuer la prévention tout en proposant de nouveaux services sans oublier de répondre aux nombreuses exigences de la réglementation.

Quelques soient leurs tailles, les mutuelles doivent réfléchir ensemble pour construire les solidarités de demain.

Et nous terminerons par une phrase du sociologue Jean Viard: «L'humain ne vit pas sans lien.... Nous ne sommes humains qu'ensemble».

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS !



GILBERT CALIXTE

Président Mutuelle Complémentaire Santé



ÉRIC GABARROT

Président Mutuelle Réalisations Sociales



COTISATIONS ET PRESTATIONS

CE QUI VA CHANGER AU 1^{er} JANVIER 2023



Comme chaque année, tous les adhérents vont recevoir leur nouvelle carte de mutuelle, les appels à cotisations ainsi que le tableau des garanties 2023.

A partir du 1^{er} janvier 2023, vous devrez présenter cette nouvelle carte aux professionnels de santé pour bénéficier du Tiers payant et pour que vos remboursements se passent sans difficulté.

COTISATION DES SALARIÉS

■ Salariés de l'UES (Pôle Toulouse)

La direction prend à sa charge 60 % de la cotisation, depuis le 1^{er} octobre 2022. Le salarié paye la différence. La cotisation figure sur la fiche de paie, sur une ligne dédiée, appelée Mutuelle. Le calcul de la cotisation mutuelle est basé sur un pourcentage de la masse salariale (hors 13^{ème} mois et primes) et les taux sont définis par les accords entre partenaires sociaux. Le taux d'appel de cotisation reste inchangé pour 2023.

■ Salariés IDM et Midimedia (Pôle Montpellier)

Pour les contrats collectifs obligatoires de Montpellier, la répartition entre l'employeur et les salariés reste comme l'année dernière à 50/50 %. En raison du déséquilibre entre les cotisations et les prestations depuis 3 ans, le taux d'appel des cotisations a dû être revalorisé conformément à l'encadrement tarifaire prévu par les deux contrats d'assurance. Ainsi le taux « isolé » est porté à 2,8 % contre 2,6 % en 2022 et le taux « famille » est porté à 4,04 % contre 3,75 % en 2022. Les partenaires sociaux du pôle Montpellier ont donné leur accord pour la revalorisation.

COTISATIONS DES RETRAITÉS

Depuis 2019, la cotisation des retraités est restée stable. Cette année, le Plafond mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS), qui n'avait pas bougé depuis trois ans, a été réévalué de 6,9 %. Or la cotisation des retraités est indexée sur cette base de référence selon nos statuts et comme bon nombre de cotisations de mutuelles. Cette revalorisation va impacter d'autant les cotisations de nos adhérents retraités relevant de l'ancienne loi Evin (2013).

■ **Retraités ancienne loi Evin IDM (Pôle Montpellier), cela donne les cotisations suivantes :**

- 137,87€ individuel ;
- 206€, individuel avec enfants(s) ;
- 260,50€, couple ;
- 301,39€ couple avec enfant(s).

■ Retraités ancienne Evin UES Dépêche (Pôle Toulouse) :

- 137,87€ individuel ;
- 206€, individuel avec enfants(s) ;
- 260,50€, couple ;
- 301,39€ couple avec enfant(s).

■ Retraités hors loi EVIN - anciens salariés :

- 166,99€, isolé ;
- 148,85 € forfait conjoint et 30€ forfait par enfant.

Par contre, la revalorisation du PMSS n'a pas d'impact sur les cotisations des retraités nouvelle loi Evin, c'est-à-dire ceux qui sont dans les trois premières années de leur retraite.

En effet, les tarifs pour ces 3 années sont réglementés par cette nouvelle loi Evin votée en 2018.

PRESTATIONS

Les mêmes prestations pour toutes et tous, c'est ce que propose la mutuelle Groupe La Dépêche du Midi. Un panel de prestations haut de gamme qui prend soin de vous et qui permet de limiter vos dépenses de santé.

En médecine complémentaire, la mutuelle ajoute deux disciplines à vos remboursements : l'hypnothérapie médicale et la psychothérapie EMDR (désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires). La micro-kinésithérapie a été supprimée à la suite d'une décision du conseil d'État.

2022 a été marquée par une augmentation des remboursements médicaux (honoraires médicaux et paramédicaux), mais également des prothèses auditives, conséquence du succès du « 100 % santé », qui permet de bénéficier sans reste à charge de soins de qualité mais dont il faut rappeler qu'il est financé principalement par votre mutuelle.



UN BUDGET SANTÉ PLUS SERRÉ POUR LES SENIORS

Les cotisations des complémentaires santé subissent une revalorisation annuelle qui peut aller jusqu'à 8% suite à une année 2022 marquée par des crises successives (énergie, biens de consommation, etc.) et conjuguées à une inflation galopante (6% en moyenne). Cette augmentation des tarifs reflète le niveau de dépenses de santé des Français et un assuré senior paiera plus cher son contrat d'assurance santé qu'un assuré de 35 ans.

Plusieurs facteurs expliquent ce rebond de l'activité médicale qui impacte le tarif des mutuelles santé pour 2023 :

- La crise sanitaire du Covid qui a généré une importante campagne de soins médicaux ;
- La hausse du plafond mensuel de la Sécurité sociale en 2023 de 6,9%, soit le tarif de convention sur lequel l'Assurance maladie et la majorité des mutuelles se basent pour effectuer leur remboursement ;

- Le déplacement des dépenses de santé en 2021-2022 après le confinement de 2020 ;
- L'augmentation des consultations psychologiques ;
- Le déploiement du 100% santé (ce dispositif représente une charge de près de 2,5 milliards d'euros pour les mutuelles santé) ;
- La taxe Covid votée par le parlement. Cette contribution chiffrée à 1,5 milliards d'euros pèse en totalité sur les mutuelles.



UNE HISTOIRE COMMUNE

LES MUTUELLES DU GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI FÊTENT LEURS 120 ANS

Créées le 17 février 1902, les mutuelles fêtent leurs 120 ans d'histoire. Une histoire commune avec le groupe de presse Dépêche du Midi, une histoire d'hommes et de femmes en avance sur leur temps, pétris d'humanité et porteurs des idées de solidarité et de progrès.

Du plus ancien conseil d'administration au plus récent, les acteurs de la Mutuelle ont un seul et même fil conducteur : l'entraide. Cette cohérence dans la durée montre que cette histoire s'est construite entre deux partenaires indissociables : le journal « La Dépêche » et la mutuelle, force mutualiste puissante et déterminée. L'ancien président Serge Lombez souligne dans le livre consacré à l'histoire de la mutuelle : « Depuis sa création, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été couvertes par la mutuelle. Malgré toutes les péripéties de l'histoire, elle a su surmonter des épreuves difficiles et a été témoin et acteur de la construction de la protection sociale en France ».

UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE

La feuille de route pour demain est toute tracée, l'avenir pour la mutuelle sera de rester fidèle à ses valeurs, d'assumer l'augmentation du coût de la santé, d'engager des actions de prévention, de prendre en charge le désengagement de la Sécurité sociale, de préserver la solidarité générationnelle, de proposer d'autres services d'intérêt social, et d'autres formes de loisirs, de vacances. Une mutuelle qui saura faire face aux importants défis sociaux qui nous attendent.



DE 1902 À AUJOURD'HUI UNE SAGA SOCIALE

■ **1902** : le 17 février naît la Société de Secours mutuel, association des employés de La Dépêche au 57 rue Bayard à Toulouse. Son objectif : constituer un régime de retraite.

■ **1936** : La Mutualité de la Haute-Garonne accueille à Toulouse le 7^{ème} congrès de la Fédération de la Mutualité Française.

■ **1943** : Acquisition du terrain du Grand Selve "des jardins ouvriers" qui permettra aux employés de cultiver leurs parcelles.

■ **1945** : Dès l'apparition de la Sécurité Sociale, instaurée par l'Etat, une mutuelle complémentaire santé regroupe tous les employés de la presse toulousaine.

■ **1949** : Les structures juridiques de la société de secours mutuel sont renouvelées et transformées en société mutualiste, « association des employés » pour lui donner une mission de complémentaire santé. La même année, l'association tient une assemblée générale extraordinaire qui vote l'allocation aux membres participants des prestations de maladie, maternité, chirurgie et de leur accorder des secours d'entraide.

■ **1953** : L'association des employés achète un terrain Boulevard de l'Embranchement en prévision d'une construc-

tion de logements destinés au personnel de La Dépêche du Midi.

■ **1955** : Un premier bâtiment de 25 appartements est construit face au canal du Midi et prend le nom de Cité Maurice Sarraut. La construction de trois immeubles s'étale de 1956 à 1966 pour offrir une capacité de 70 logements.

■ **1961** : création d'un Fonds social financé par une cotisation mensuelle salariale fixe versée par chaque adhérent et une cotisation mensuelle patronale d'un montant égal.

■ **1979** : La Dépêche du Midi quitte le siège historique du 57 rue Bayard pour s'installer dans de nouveaux locaux au Mirail. La mutuelle déménage au même endroit.

■ **1996** : Un début d'informatisation amène la Mutuelle à se doter de deux partenariats techniques : (mutuelle du Grand sud ouest et Santévie). La mutuelle bénéficie du réseau des unions départementales de la FNMF.

■ **2001** : Début du programme de réhabilitation et d'embellissement de la résidence Maurice Sarraut.

■ **2002** : Création de deux entités juridiques régies par le nouveau code de la mutualité : Mutuelle complémentaire santé et Mutuelle réalisations sociales. La même année, célébration du centenaire de la Mutuelle, à cette occasion

exceptionnelle la présidente Joëlle Giorda saluait le passé et se tournait vers l'avenir.

■ **2008** : Nouveaux locaux de la Mutuelle au siège du Groupe La Dépêche du Midi, avenue Jean-Baylet. La même année, la mutuelle adhère à l'Union nationale des mutuelles d'entreprise indépendantes (UNME).

■ **2010** : La mutuelle réalisations sociales devient actionnaire de la SA Groupe Dépêche du Midi. La même année, la mutuelle réalisations sociales achète le terrain du Pastel sur lequel se trouve l'ancienne maison de Maurice Sarraut.

■ **2014** : Installation d'ascenseurs à la résidence Maurice Sarraut.

■ **2016** : La Nouvelle République des Pyrénées, Dépêche Hebdo, des salariés de Midol Events rejoignent la Mutuelle.

■ **2017** : Les Villas des Tilleuls sortent de terre sur l'ancienne propriété de Maurice Sarraut. Cette année-là, la mutuelle adhérente à l'Union des mutuelles d'entreprise rejoint le groupe mutualiste VYV.

■ **2018** : 208 salariés de Midi Libre (Imprimerie du Midi) et 129 (Midi Media) et leurs ayants-droits rejoignent la mutuelle complémentaire santé de La Dépêche du Midi.

■ **En janvier 2019** : L'UNME, auquel adhère la mutuelle, devient VYV Partenariat.



Une partie des membres d'administration et du comité d'audit réunis à l'occasion du dernier conseil d'administration de l'année.

Stéphane JUNIQUE

Président du Groupe VYV

Mut Info : *Quelle est la position du Groupe envers les petites mutuelles d'entreprise ?*

Stéphane JUNIQUE : *Chacune des mutuelles d'entreprise, est riche d'une histoire née de l'engagement de femmes et d'hommes. Ces mutuelles ont une identité et un rapport d'une très grande proximité avec leurs adhérents. Nous sommes respectueux de la volonté de chacune des mutuelles adhérentes de VYV Partenariat. Notre sujet, ce n'est pas de faire fusionner ces mutuelles mais de leur amener le plus d'efficacité possible dans leur gestion et l'accès à des services qui profitent à leurs adhérents.*

Mut Info : *Pensez-vous que les petites mutuelles indépendantes aient de l'avenir ?*

S. J. : *Je ne me retrouve pas dans l'appellation de « petite mutuelle ». Nous faisons le même métier. Nous appartenons à la même communauté. Il est vrai toutefois que la réglementation ces dernières années fait peser de plus en plus de contraintes sur notre activité. L'important pour moi, c'est qu'à côté des grands groupes mutualistes comme VYV dont l'existence permet le renouveau de la protection sociale, on puisse sécuriser les mutuelles de taille plus réduites et leur permettre de pérenniser leur existence. C'est pour cela qu'une structure comme VYV Partenariats est importante. Elle est une troisième voie entre l'isolement de ces mutuelles et la fusion.*

Mut Info : *Quel soutien peuvent-elles attendre de la part du Groupe VYV ?*

S. J. : *Il y a un lien fort, qui s'est construit avec Agrume depuis plus de 10 ans, aujourd'hui avec VYV Partenariat. Je dois dire que je préfère voir les mutuelles collaborer dans VYV Partenariat plutôt que se faire concurrence. VYV Partenariats est aussi un formidable espace d'échanges et de débats entre mutualistes. Les sujets du sport santé ou des médecines complémentaires qui ont été abordés au sein de VYV Partenariat permettent d'aller plus loin dans ce qui est proposé ensuite par les mutuelles. Et puis bien sûr, le groupe VYV est là également pour apporter des services.*



Jean-Nicolas BAYLET

Directeur général du Groupe La Dépêche du Midi

Mut Info : *L'histoire de la Mutuelle du groupe Dépêche du Midi est intimement liée au journal et à votre famille. Vous, qui avec*

votre frère Jean-Benoît représentez la nouvelle génération dirigeante du groupe, comment ressentez-vous cet héritage mutualiste ?

Jean-Nicolas BAYLET : *La mutuelle fait partie du patrimoine de La Dépêche, elle s'inscrit totalement dans la tradition humaniste qui constitue l'un des fondements de notre Groupe. Plus qu'une simple couverture de santé, elle est la concrétisation de l'engagement social de notre entreprise. C'est cette vision que nous souhaitons préserver et poursuivre.*

Mut Info : *La Mutuelle est aujourd'hui une vieille dame qui ne s'est jamais écartée de ses valeurs fondatrices de solidarité. Comment voyez-vous son avenir ?*

J.-N. B. : *Se moderniser, tout en respectant notre histoire, est l'enjeu majeur auquel est confronté le groupe La Dépêche. De la même façon, la mutuelle doit s'adapter aux besoins de ses adhérents, sans jamais abandonner sa vocation de protection des membres de la famille Dépêche. Face à un marché des soins de plus en plus régulé, nous devons nous réinventer pour conserver notre tradition mutualiste. La mutuelle pourra toujours compter sur mon engagement dans cette perspective.*

Mut Info : *Le fonctionnement de la Mutuelle repose en grande partie sur les bénévoles, imprégnés de l'esprit d'humanisme. Encouragez-vous ce bénévolat, vertu de plus en plus rare aujourd'hui ?*

J.-N. B. : *Ce patrimoine de l'entreprise ne pourra survivre que par l'implication de tous. La mutuelle donne beaucoup à ses adhérents et il est fondamental que chacun lui rende un peu... Depuis son origine, des centaines de femmes et d'hommes se sont relayés pour assurer sa pérennité et son bon fonctionnement. Ce n'est que par cet engagement sincère que nous pourrions voir perdurer cette institution dont nous sommes si fiers.*





PRÉVENTION

VOTRE MUTUELLE PREND SOIN DE VOUS

Dans un système de protection sociale basé sur le curatif, les Mutuelles ont dépassé leur rôle traditionnel de complémentaire santé pour investir le champ de la Prévention aux côtés de multiples acteurs. Votre mutuelle ne rembourse pas seulement vos soins, même quand tout va bien, elle est là pour vous aider à préserver votre santé !



Initiation aux gestes qui sauvent, à Montpellier.

En 2022, Vanessa Alran, RH de Toulouse, et Mélanie Gouget, infirmière au siège toulousain, ainsi que Claire Courtes, RH à Montpellier, et Bruno Voi, infirmier également à Montpellier, nous ont grandement aidés dans la mise en place de tous les ateliers réalisés en collaboration avec la Mutualité Française de la Haute-Garonne et la Mutualité Française de l'Hérault.

BIEN MANGER, BOUGER PLUS

S'initier au yoga, apprendre les gestes de premier secours... tout au long de l'année, la Mutuelle du Groupe Dépêche du Midi s'est mobilisée pour proposer des actions de Prévention à ses adhérents, actifs et retraités : en organisant des ateliers santé et

bien-être gratuits aux sièges de La Dépêche du Midi et de Midi-Libre. Animées par des professionnels, programmées entre midi et 14h pour faciliter la participation des actifs, ces séances sont des temps d'échange et de mise en pratique ludique autour de thématiques liées à la santé.

Il est important de rappeler que ces ateliers sont également ouverts aux non actifs, quelques-uns ont déjà participé à certains ateliers mais nous espérons qu'en 2023 vous serez encore plus nombreux à y assister.

En vous invitant aux ateliers santé et bien-être de notre partenaire, la Mutualité Française, qui collabore à la réalisation de nos ateliers et met en place, tout au long de l'année, des

actions réparties sur toute la région Occitanie. Animés par des professionnels, ces ateliers en petits groupes permettent un accompagnement attentif et adapté. Ils sont offerts à tous les adhérents, actifs et retraités (dans la limite des places disponibles).

Il faut rappeler une première en 2022, c'est la participation de notre Mutuelle à Octobre Rose qui s'est traduite par un atelier à Toulouse, un à Montpellier ainsi qu'une visioconférence sur l'ensemble de l'Occitanie. Présentée par un professionnel sur la Prévention liée au cancer du sein, cette opération a été très appréciée par l'ensemble des participants, elle sera renouvelée en 2023.

En 2023, la Mutuelle du Groupe La Dépêche du Midi s'investit encore pour vous proposer des actions de prévention sur des thèmes variés pour que chacun d'entre vous devienne acteur et responsable de son capital santé. N'hésitez pas à vous inscrire !

Pour connaître vos souhaits sur les thématiques auxquelles vous aimeriez participer, nous allons réaliser une enquête auprès de l'ensemble de nos adhérents sur la région Occitanie en début d'année 2023.

Nous espérons que vous serez très nombreux à nous faire part de vos souhaits et idées que nous serons heureux de réaliser !

Faisons de nous cet adage : plus de prévention, moins de consultations et de médication.





SÉJOURS VACANCES

LES LOCATIONS SONT OUVERTES

Bidart, Valras-Plage, Luchon... trois lieux qui s'inscrivent dans l'ADN de la Mutuelle du Groupe Dépêche du Midi (réalisations sociales) aux accents de loisirs et de détente. A l'aube de 2023, ces trois sites vacances sont prêts à accueillir les adhérents et ayant droits. Les locations sont ouvertes (1).

N'attendez pas le dernier moment pour réserver votre séjour. Même en hiver les deux villas du bord de mer et de l'océan sont confortables et raviront ceux qui fuient la saison estivale. L'appartement de Luchon se prête davantage aux adeptes des sports d'hiver.

LUCHON : DU SPORT ET DE LA DÉTENTE

Vous ne faites jamais ou peu de sport car vous trouvez cela trop contraignant ? **Partir en vacances de ski est l'occasion parfaite de pratiquer une activité physique sans vous en rendre compte.** En effet, en dévalant les pistes, en partant en raquettes la journée ou en allant à la patinoire, vous joignez l'utile à l'agréable, **le sport à la détente.** A cela, il faut ajouter les nombreux déplacements à pied dans la station de ski, que ce soit pour aller au restaurant ou boire un verre entre amis. Grand soleil en ce début d'année 2023 ! Alors profitez d'un séjour à Luchon dans l'appartement de la résidence sécurisée de la Mutuelle réalisations sociales ; idéalement située au cœur de la cité thermale, à deux pas des allées d'Etigny.

Luchon, surnommée la « reine des Pyrénées », vous accueille à bras ouverts. C'est une **petite ville thermale et une station de montagne**, quelque 2 600 habitants à peine, elle paraît toujours plus grande qu'elle ne l'est en réalité, peut-être parce qu'elle est la station la plus fréquentée des Pyrénées, dixit Wikipedia ! Elle tient son surnom de « reine des Pyrénées » de son statut de ville impériale à l'époque napoléonienne ;

ce sont les débuts du thermalisme. Parmi les visiteurs et résidents célèbres, on peut citer l'Impératrice Eugénie, le comte Henry Russell, Lamartine, Louis Napoléon Bonaparte, Edmond Rostand, Gustave Flaubert, Guy de Maupassant, Stéphen Liégeois, Mohammed V du Maroc, sa Majesté Alphonse XIII d'Espagne, Sacha Guitry ... **un vrai Saint-Tropez du XIX^{ème}.**

La ville en garde d'ailleurs aujourd'hui les traces, avec une architecture et une ambiance assez bourgeoise (style Baltard aussi). Il s'y passe pas mal de choses : les événements les plus connus sont entre autres : **le Festival du film de télévision de Luchon** (le Festival de Cannes pour les téléfilms en sorte) **en février.** On y trouve aussi **l'unique hammam-vaporarium naturel d'Europe.** Plutôt fascinant : on entre dans une grotte (une vraie !), où la température varie entre 38° et 42 °C et le taux d'humidité atteint les 95 % ! Des sources chaudes existent en fait sous la ville. Rien de tel après la journée de ski.

Des vacances aux sports d'hiver, c'est l'occasion de passer beaucoup de temps en extérieur. **Une situation parfaite pour faire le plein de vitamine D et passer l'hiver en pleine santé. Les grands espaces, l'air pur, les moments passés entre amis ou en famille, une activité sportive sont autant d'éléments qui vous coupent du quotidien.** En partant à la montagne en hiver, vous laissez tous vos soucis derrière vous, à condition évidemment de ne pas tomber sur un collègue de travail. **Ces moments privilégiés sont essentiels pour une bonne santé mentale,** faire le vide dans sa tête et même retrouver le moral en cas de coup de mou.

Le seul risque, c'est que vous ayez envie d'y retourner tous les ans. **Partir en vacances, c'est aussi découvrir les spécialités gourmandes du luchonnais : la pistache luchonnaise, un ragoût de haricots au mouton et à l'ail.** Roboratif et 100% local.

Mais surtout, lors d'un séjour, vous devriez essayer le **peteram**, qui lui est **un ragoût à base de tripes de mouton,** sans oublier le chocolat de chez Dardenne .

DES SITES BIEN ENTRETENUS

La commission de la Mutuelle réalisations sociales veille avec beaucoup d'efficacité au bon entretien des trois sites vacances. Deux fois l'an, les membres de la commission se rendent sur place et informent le conseil d'administration de la Mutuelle de l'état des lieux et de l'urgence de travaux à réaliser.

En 2022, les literies et le canapé-lit de la villa de Bidart ont été changés. À Luchon, l'appartement a été entièrement repeint ; le sol refait et les locataires bénéficieront d'une cuisine neuve. A Valras, le canapé et les chaises ont été changés.



TARIFS DES LOCATIONS VACANCES 2023

BIDART ET VALRAS-PLAGE

- Basse saison : 270 € la semaine
- Moyenne saison : 400 € la semaine
- Haute saison : 600 € la semaine

LUCHON

- La semaine : 340 €
- Cure thermale, prescription médicale de 3 semaines : 600 € (soit 200 € la semaine)

OFFRE COURTS SÉJOURS (HORS VACANCES SCOLAIRES)

- 2 nuits/3 jours : 98 €
- 3 nuits/4 jours : 140 €

(1) Renseignements et réservation : mutuelle-depeche.fr

"L'énergie, la solidarité, la proximité, au service de chacun"

MUTUELLES DU GROUPE DÉPÊCHE

RÉGIES PAR LE CODE DE LA MUTUALITÉ

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE MAGAZINE
MUTUELLE
INFOS
N°62

sur notre site
www.mutuelle-depeche.fr

TOUT SUR NOTRE SITE
www.mutuelle-depeche.fr

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX

du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h
Tél. : 05 62 11 35 00

Courriel : mutuelle@ladepeche.fr

Site : www.mutuelle-depeche.fr

Assistance : 0969 321 169 (24h/24 - 7j/7)

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X

Tiré à 1 750 exemplaires

est une publication éditée par

**LA MUTUELLE DU GROUPE
LA DÉPÊCHE DU MIDI**

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe

La Dépêche du Midi est régie par le code

de la mutualité et soumise au contrôle

de l'Autorité de Contrôle Prudential

et de Résolution (ACPR)

Directeurs de la publication

Gilbert Calixte-Rigal et Eric Gabarrot

Rédaction :

Marie-Françoise Borie, Anne Déro,
Nicole Loloum, Jean-Pierre Roland

Mise en page :

Corinne Mira (PAO OCI)

Photos et infographies

Gettyimages

Impression : Atelier Print

SANTÉ

« LE MOINDRE COÛT NE VEUT
PAS DIRE MOINDRE QUALITÉ »



France Assos Santé appelle les patients à mieux identifier leurs droits et en particulier à mieux tirer des avantages du 100% santé. « On voit bien avec le 100% santé que si les praticiens ne le préconisent pas, les patients n'y ont pas recours. C'est faux de penser que le moindre coût est synonyme de moindre qualité, le panier 100% santé garantit une vraie qualité mais souvent le prix et la qualité sont liés dans l'esprit des gens. Enfin, la santé n'est pas une marchandise, attention aux achats de médicaments sur internet et aux centres de soins low-cost qui relèvent souvent de l'escroquerie. »



CARNETS

Ils nous ont quittés

BASCOUL Jacques	le 22/09/2022
BERNADI François	le 26/09/2022
BUNUEL Carmelo	le 26/09/2022
ANGLADE René	le 10/10/2022
TRABOUL Jean	le 15/10/2022
PIACENTINI Odette	le 27/10/2022
PASTOR Georges	le 19/11/2022

Ils sont arrivés

IMPÉRIAL Elise	le 12/10/2022
MIRALLES Timéo	le 16/10/2022
MOURA Eva	le 29/11/2022